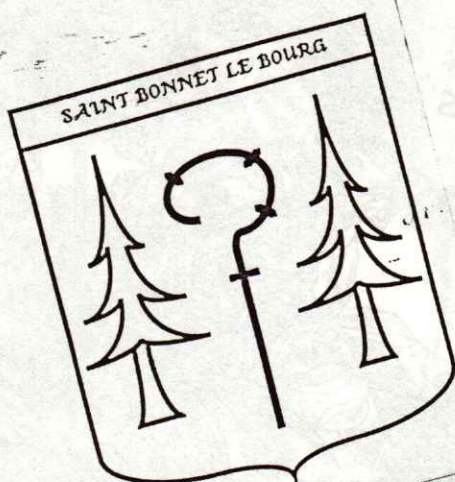




« Les défauts sont comme les phares d'une voiture. Seuls ceux des autres nous aveuglent. »
Maurice Druon



Saint BLAISE

LE PETIT JOURNAL DU BOURG



Une pension de famille
à SAINT BONNET LE BOURG.
L'ancienne maison des
soeurs de la communauté
Saint François d'Assise.

Ils auront :

- 82 ans le 13 Mars 1995 pour Monsieur COUVERT Louis, Pierre.
- 73 ans le 14 Avril 1995 pour Madame MONTEL née FAYE Juliette.
- 84 ans le 24 Avril 1995 pour Monsieur BARTIN Julien, Marius.
- 85 ans le 27 Avril 1995 pour Madame DAUMAS née ROSARY Marie, Germaine.

Madame Yvette LAPAYRE et Monsieur Arthur LAPAYRE ont été hospitalisés à Ambert le lundi 02 Janvier 1995. Nous leur souhaitons de nous rejoindre au plus vite et en meilleure santé.

Les sapeurs pompiers de la commune adressent leurs remerciements les plus chaleureux à tous ceux qui leur ont réservé un bon accueil lors de la vente de leur calendrier annuel.

JOYEUX

ANNIVERSAIRE

A NOS
ANCIENS



il Etat civil

Etat civil



Mariages

- Mademoiselle BOUCHE Andrée (Arlanc) et Monsieur VERNET Paul, Louis (hameau de La Gonlaude) ont été unis par les liens du mariage à Saint Bonnet Le Bourg (Puy de Dôme) le samedi 31 Décembre 1994.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Décès

- Monsieur Jean REBORD (90 ans) le 19 Décembre 1994 à Saint Bonnet Le Bourg (hameau du Faux).
- Monsieur Maurice MALFERIOL (59 ans) le 08 Février 1995 à Chateaugay (Puy de Dôme), père de Patrick MALFERIOL et beau-père de Martine COURTINE.

Le Petit Journal adresse ses condoléances les plus sincères aux membres de ces deux familles.



Préparation : 20 minutes.

Cuisson : 30 minutes.

Pour 4 personnes :

- Ingrédients :
- 4 belles escalopes de veau d'environ 150 Gr. chacune,
 - 30 grammes de farine,
 - 4 tranches fines de jambon fumé, assez maigre, de même taille que les escalopes,
 - 130 grammes de gruyère très frais,
 - 2/3 d'un verre de porto,
 - 2 cuillères à soupe de Tait concentré non sucré,
 - 50 grammes de beurre,
 - Sel, poivre et quelques brins de persil.

- 1) Allumez le four (température moyenne).
- 2) Saupoudrez les escalopes avec la farine; secouez-les pour en retirer l'excédent puis assaisonnez-les de sel et de poivre.
- 3) Faites chauffer environ 50 grammes de beurre dans une poêle; mettez les escalopes dans ce beurre très chaud; laissez-les cuire d'un côté puis de l'autre; égouttez-les.
- 4) Coupez le gruyère en lamelles assez fines; lavez, égouttez et hâchez le persil.
- 5) Recouvrez chaque escalope de quelques unes de ces lamelles puis d'une tranche de jambon fumé et à nouveau de lamelles de gruyère; poivrez légèrement.
- 6) Beurrez largement un plat allant au four, assez grand pour que les escalopes ne se chevauchent pas.
- 7) Disposez les escalopes avec leur garniture, côte à côte, au fond du plat; mettez le plat au four et laissez gratiner pendant 10 minutes.
- 8) Pendant ce temps, versez le porto et le lait concentré non sucré dans la poêle contenant le beurre de cuisson des escalopes; délayez rapidement à la cuillère de bois sur feu assez vif; vérifiez et rectifiez l'assaisonnement si cela est nécessaire.
- 9) Mettez un instant un plat de service à chauffer dans le four.
- 10) Disposez les escalopes sur le plat de service chaud; nappez-les avec leur sauce; saupoudrez-les de persil hâché et servez immédiatement.

Bon appétit.

André GATEAU.

Lors du mariage VERNET/BOUCHE du 31.12.94, un don a été fait au profit de l'amicale laïque et des sapeurs pompiers de la commune. Ces deux associations remercient vivement les généreux donateurs.



- Jeannot est malade et ne pourra pas venir à l'école !
- Qui est à l'appareil ?
- C'est mon papa, Mademoiselle !

Pouvez-vous me dire ce qu'est un échange d'opinion ?

C'est quand tu rentres, avec ton opinion, dans le bureau du patron et que tu en ressort, ensuite, avec la sienne.

Un type prend une jeune fille en stop :

- Où allez-vous ?

- A Lyon.

- Très bien, montez.

Sur la route, l'homme lui dit :

- C'est incroyable, je n'avais jamais pris une fille enceinte en auto-stop.

- Mais, je ne suis pas enceinte !

- Oui, mais attendez. On n'est pas encore arrivé à Lyon.



INSTITUT LOUISE BLANQUET
LABORATOIRE DE CONTROLE DES EAUX
LABORATOIRE AGREE POUR LES ANALYSES HYDROLOGIQUES

ANALYSE OFFICIELLE DE TYPE P1 OU B3C2

Demandeur de l'analyse :
DDASS DU PUY DE DOME
Service Santé-Environnement
1.RUE D'ASSAS
63000 CLERMONT FERRAND

Exploitant :
MAIRIE DE ST BONNET LE BOURG
Monsieur le Maire
63630 ST BONNET LE BOURG

Rf : 5752 Produit : Eau destinée à la consommation humaine (Application du décret : 89-3 modifié).
Origine de prélèvement : Commune de SAINT BONNET LE BOURG
Village LA COTE
Chez Monsieur ROULLARD Jean Marie cuisine
Réception au laboratoire le 24 Novembre 1994 à 15h18
Prélèvement effectué le 24 Novembre 1994 par ANDRE C., DDASS 63

DETERMINATIONS REALISEES PAR LE PRELEVEUR, SUR LE TERRAIN

	Résultat	Limite de Qualité	Méthode
Couleur (qualitatif)	Incolore	Incolore	
Odeur (qualitatif)	Sans odeur	Sans odeur	
Saveur (qualitatif)	Sans saveur	Sans saveur	
Chlore résiduel total (mg/l)	Non Déterminé	0.00 - 0.10	
Chlore résiduel libre (mg/l)	Non Déterminé		
Température de l'eau (°C)	10.4	0.0 - 25.0	NF T 90100
Température de l'air (°C)	Non Déterminé		NF T 90100

DETERMINATIONS PHYSICO-CHIMIQUES

	Résultat	Limite de Qualité	Méthode
pH à 20°C (Unités pH)	5.90	6.50 - 9.00	NF T 90008
Conductivité à 20°C (µS/cm)	36	0 - 1000	NF T 90031
Turbidité (NTU)	<0.2	0.0 - 2.0	NF T 90033
Nitrites (mg NO2/l)	<0.005	0.000 - 0.100	NF T 90012
Nitrates (mg NO3/l)	2.40	0.0 - 50.0	NF T 90012
Ammonium (mg NH4/l)	<0.05	0.00 - 0.50	ISO 7150-2
Dureté (degré F)	0.9		NF T 90003
Oxydabilité à chaud en milieu acide (mg O2/l)	0.8	0.0 - 5.0	NF T 90050

Remarques et conclusions

Physico-chimie : Eau extrêmement peu minéralisée, de pH acide.

DETERMINATIONS BACTERIOLOGIQUES

	Résultat	Limite de Qualité	Méthode
Coliformes Totaux (UFC/100 ml)	0	0	NF T 90414
Coliformes Thermotolérants (UFC/100 ml)	0	0	NF T 90414
Streptocoques Fécaux (UFC/100 ml)	0	0	NF T 90416
Spore bactérie anaérobie sulfite réduct. (UFC/20ml)	0	0 - 1	NF T 90415
Dénombrement à 37° (UFC/ml)	0	0 - 10	NF T 90401
Dénombrement à 22° (UFC/ml)	12	0 - 100	NF T 90402

Remarques et conclusions

Bactériologie : Echantillon satisfaisant en ce qui concerne les paramètres analysés.

Clermont-Ferrand, le 28 Novembre 1994

Le Directeur du Laboratoire

Les voies de communication en Auvergne (1ère partie)

Sujet bien vaste, en vérité, et qu'il faudra bien écourter si on ne veut pas se perdre.... en route !

Nous envisageons trois chapitres :

- 1) les routes d'Auvergne à la fin de l'ancien régime,
- 2) les routes antiques en Livradois,
- 3) les chemins et routes de notre commune de Saint Bonnet Le Bourg.

Nous avons trouvé nos sources :

- pour le chapitre 1) : Chez F. IMBERDIS dans sa fameuse thèse sur le réseau routier auvergnat au XVIIIème siècle, chez POITRINEAU d'après le manuscrit de N. Ordinaire "Le Puy de Dôme au soir de la révolution".
- pour le chapitre 2) : Dans quelques articles des bulletins du GRALHF chez M. BOY et J. GAGNAIRE,
- pour le chapitre 3) : Dans l'examen du cadastre de 1830 de Saint Bonnet Le Bourg - Dans les brochures de Madame VALLEE KARCHER et A. DUCROS sur Saint Bonnet Le Chastel.

Nous conseillons vivement aux lecteurs intéressés par le sujet de remonter à ces sources, à la fois instructives et passionnantes.

Chapitre 1) : un peu de cartographie :

Impossible de parler de routes sans faire référence aux cartes. Nous n'avons pas la prétention de raconter l'histoire des cartes de géographie depuis le moyen âge quoique ce soit passionnant. Nous joindrons à notre article, seulement pour notre Auvergne, la carte de Monsieur de LABAT du début du XVIIIème siècle, les cartes de CASSINI de la fin du XVIIIème début XIXème et les cartes de F. IMBERDIS.

Sur les cartes, on remarquera un certain enclavement de notre province.

Malgré une taxation relativement forte, l'Auvergne resta longtemps une parente pauvre dans la distribution des subsides qui étaient accordés pour l'entretien des routes. C'est seulement à la fin du XVIIIème siècle qu'elle finit par obtenir des crédits nécessaires pour rendre ses chemins à peu près carrossables et obtenir un réseau de pénétration assez conséquent.

Avant Colbert (1670), les voies dépendaient des trésoriers de France qui avaient d'autres soucis en tête que l'état de nos routes.

C'est en 1716 que débute l'oeuvre de nos grands intendants régionaux TRUDAINE et BALLAINVILLIERS. A cette date est créé un corps organisé et hiérarchisé, celui des ingénieurs des "Ponts et Chaussées". En 1747 ce corps aura son école, restée encore célèbre de nos jours.

Alors nos routes ne seront plus créées par le passage répété des hommes ou des bêtes. Elles seront calculées et ne cesseront de l'être, de nos jours avec l'aide des ordinateurs...

... pour plaisanter, on dit encore que la meilleure voie pour franchir une montagne est encore de suivre un âne et de relever sa piste instinctive !!!

Brève description des routes d'Auvergne au XVIIIème :

Nous référerons aux remarques d'A. POITRINEAU citant l'abbé ORDINAIRE au soir de la révolution et à celles de F. IMBERDIS dans sa thèse sur le réseau auvergnat au XVIIIème siècle.

L'état des Ponts et Chaussées porte sur 12 "grandes" routes dans le département du Puy de Dôme. Les trois premières sont dites "impériales" "interdépartementales" ou de "1ère classe". Les trois autres de seconde classe surtout départementales. (Voir planches I et V rapportées par IMBERDIS.

- 1) Route de Paris en Espagne par Moulins, Clermont, Narbonne et Perpignan.

Le chemin Nord Sud, entre les grandes limagnes et

Clermont au Nord et le Velay (St Paulien) au Sud, traversant les limagnes du Sud, remonte à l'époque gallo-romaine. Cette voie dite "Méridienne" connue au Moyen âge sous le nom de "chemin français" (reliant le Languedoc, rattaché au royaume de France sous St Louis), à la vieille France capétienne. Elle franchissait la "basse Couze Chambon" à Neschers et la "basse Couze Pavin" au pont Estrade courant vers Saint Germain Lembron et Lempdes. Cette voie, doublée d'itinéraires plus proches de l'Allier a été utilisée par les grands personnages du royaume, les pèlerins et les marchands.

Dans sa partie cévenole, elle était connue sous le nom de voie "Regordanne".

2) Route de Lyon à La Rochelle par Roanne, Thiers, Limoges et Bordeaux.

Durant la révolution, elle semble avoir été abandonnée; les voyageurs devaient alors faire un détour par Moulins. Après la révolution, des travaux de rénovation de la route initiale furent entrepris; on utilisa largement, pour ce faire, des scories volcaniques; on multiplia les droits de péage déjà nombreux sous l'ancien régime et existant un peu partout. La main d'oeuvre ne manquait pas et, chez nous en Livradois, en particulier, comme par ailleurs, fut regroupée en atelier de charité... ce qui a permis à de nombreux chômeurs au moins de ne pas mourir de faim. Sur cet axe n° 2, deux tronçons semblent établis au départ de Clermont : l'un passant par Giat et l'autre par Pontgibaud.

3) Route de Clermont à Toulouse par Bort, Mauriac, Aurillac, Villefranche, etc...

Sur cette voie on trouve un embranchement important qui conduisait alors "aux bains du Mont d'Or", route secondaire mais importante par son commerce. Là aussi furent utilisées, pour sa réfection, de nombreuses scories volcaniques. Cet axe n° 3 fut très certainement celui que nos jeunes ancêtres durent emprunter pour faire leurs études de droit ou de théologie à Toulouse.

4) Route de Lyon à Bordeaux.

Il existait aussi une route plus au Sud qui se confondait par endroits avec la route Lyon Toulouse N° 3. Les villes de Marsac et Saint Bonnet Le Chastel ont fait valoir, plusieurs fois, leur situation privilégiée sur cet axe pour obtenir des subsides en vue de l'entretien de leur route. Nous en reparlerons dans les prochains chapitres.

En fait, l'essentiel du trafic entre Lyon et Bordeaux se faisait par Clermont et Limoges (Axe N° 2), itinéraire un peu plus long mais plus facile. Il est vrai que cet itinéraire Sud, dans les temps passés, était le plus courant.

Par Clermont on rejoignait Bordeaux via Bourg Lastic, Ussel, Tulle.... c'était une voie privilégiée pour relier les deux départements Puy de Dôme et Corrèze.

5) Route de Clermont à Orléans par Riom, Montluçon, Bourges...

Elle intéressait surtout les relations entre le Puy de Dôme et le Cher et faisait la jonction avec les départements du Nord. On l'empruntait alors pour descendre vers le Sud-Ouest, Toulouse...

6) Route de Clermont à Lyon par Pont du Château, Billom, Ambert, Montbrison.

Cette route offrait un débouché aux nombreuses manufactures de Montbrison et Saint Etienne, et, par elle, l'administration se proposait de "secondar l'activité si recommandable de ce peuple industriel de la partie orientale du Puy de Dôme" d'après M. BOY.

Au XVIIIème siècle, deux projets semblent alors s'être opposés. Le premier profitant de chemins déjà établis, devait passer par Lezoux, Courpière, Augerolle et avait le soutien des papetiers d'Ambert. Le deuxième devait passer par Chignat, Billom et gagner Ambert par Saint Amand. La nomination du Seigneur de St Amand comme intendant d'Auvergne ne put que faire privilégier le second tracé.

7) Route de Lezoux au Puy par Courpière, Olliergues, Ambert, Marsac, Arlanc, La Chaise Dieu ...

Cette route est jugée très importante, unique, entre les départements de la Haute Loire et toute la chaîne orientale du Puy de Dôme. Elle s'embranché à Lezoux sur la voie précitée n° 2. Elle a pour but de vivifier toutes les industries sur son trajet.

8) Route de Riom à Pontgibaud par Volvic et Saint Ours.

On ne marche là que sur des débris volcaniques. Le principal intérêt de cette route est de ne plus être obligé de passer par Clermont pour se rendre de Riom à Pontgibaud et de faciliter l'exploitation des carrières de lave. Deux particuliers de Riom se sont engagés "à parfaire cette route sans avance de fonds à charge par le gouvernement de leur abandonner le droit de passe".

9) Route de Clermont à Besse par Champeix.

Cette route est jugée très utile pour "déboucher le commerce de tout le versant oriental des Monts d'Or et faciliter son approvisionnement".

10) Route de Thiers à Cusset par Puy Guillaume.

Cette route déjà ébauchée sur le 2/3 de sa longueur est jugée très utile pour le débouché de toutes les manufactures de Thiers.

11) Route de Maringue à Lezoux.

Maringue était alors réputée par son esprit commercial. Cette route retrouve à Lezoux les routes n° 2 et n° 7.

12) Route d'Issoire à La Chaise Dieu par ... ; Saint Germain L'Herm.

C'est une communication entre les routes n° 1 et N° 7 intéressante pour toutes les communes intermédiaires "non dotées d'un sol favorisé par la nature et qui ont besoin de l'être par l'art".

Disons ici que cette route devait exister au Moyen âge, la ville de Sauxillange exerçant alors par son abbaye une influence importante jusque dans la plaine d'Ambert.

Nous en reparlerons dans le chapitre sur les chemins de Saint Bonnet Le Bourg.

Conclusion :

Les routes principales que nous venons d'évoquer ne sont, au soir de la Révolution, pour la plupart, qu'ébauchées sous forme de chemins ou seulement tracées sur plan.

Toutes, cependant, sont jugées nécessaires. Il faudra toute l'habileté de l'ingénieur en chef COURNON pour donner l'impulsion à tous les travaux envisagés.

Originaire d'Aigueperse, COURNON termina sa carrière en Auvergne après s'être fait remarqué dans l'exécution des merveilleux travaux du St Plomb, ce qui ne l'empêcha pas de souffrir des nombreux tourments de la Révolution.

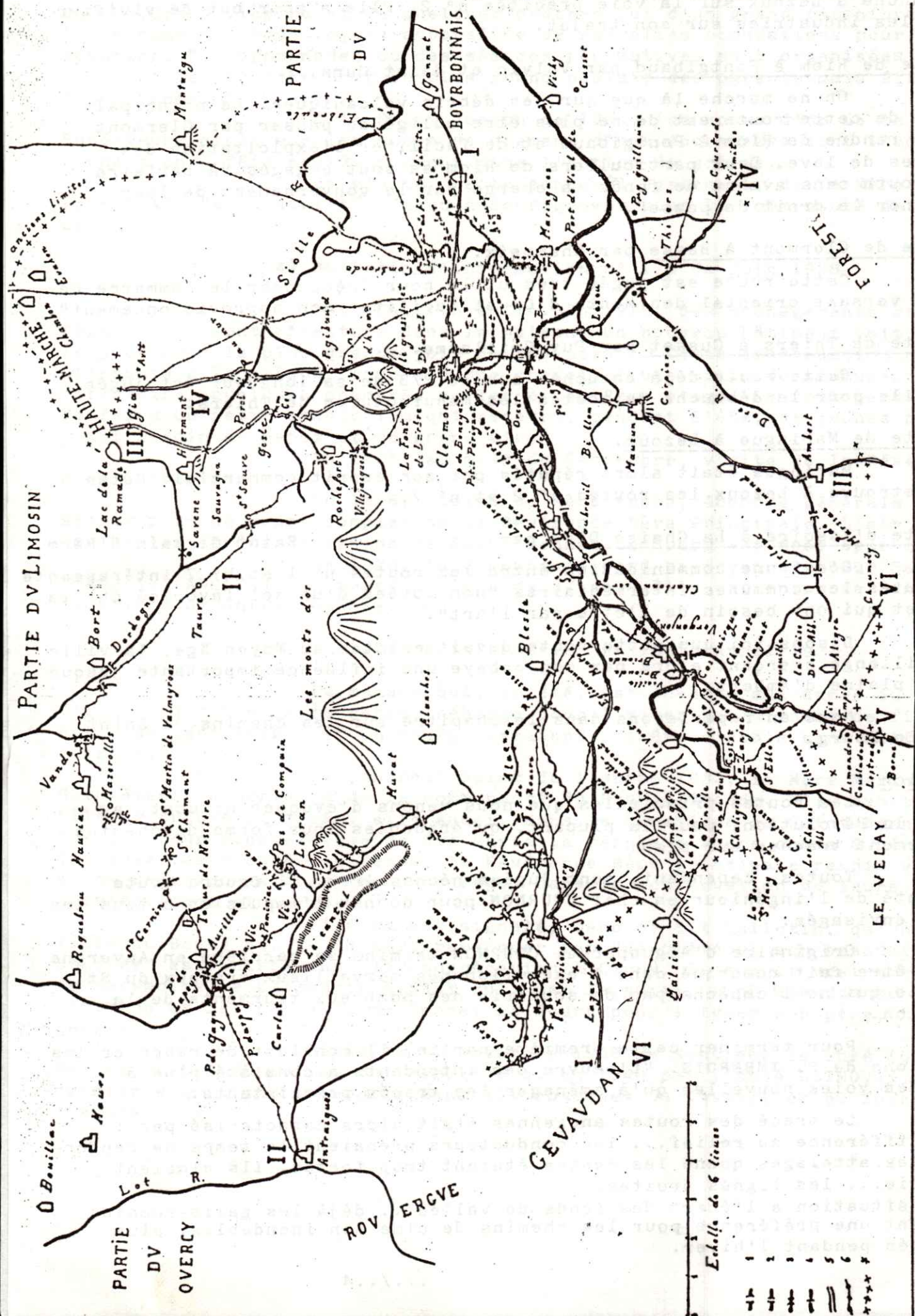
Pour terminer cette première partie, il convient de rappeler les conclusions de F. IMBERDIS. "L'oeuvre des intendants a consisté plus à ouvrir des voies nouvelles qu'à aménager les tracés préexistants.

Le tracé des routes anciennes était alors caractérisé par :

- a) l'indifférence au relief... les conducteurs prenaient le temps de renforcer les attelages quand les pentes étaient trop fortes. Ils aimaient raccourcir... les lignes droites.
- b) leur situation à l'écart des fonds de vallée... déjà les gallo-romains avaient une préférence pour les chemins de cime non inondables, plus dégagés pendant l'hiver.

- c) leur multiplicité qui va croissante avec le nombre de bourgades.
d) leur instabilité. On préfère tracer un autre chemin plutôt que d'entretenir l'ancien.

(à suivre) Pierre VEDRINE



(d'après la carte de Mr de LABAT)

CARTES DES ROUTES D'Auvergne EN 1714

Carte de CASSINI (fin XVIII^{em} - Début XIX^{em})



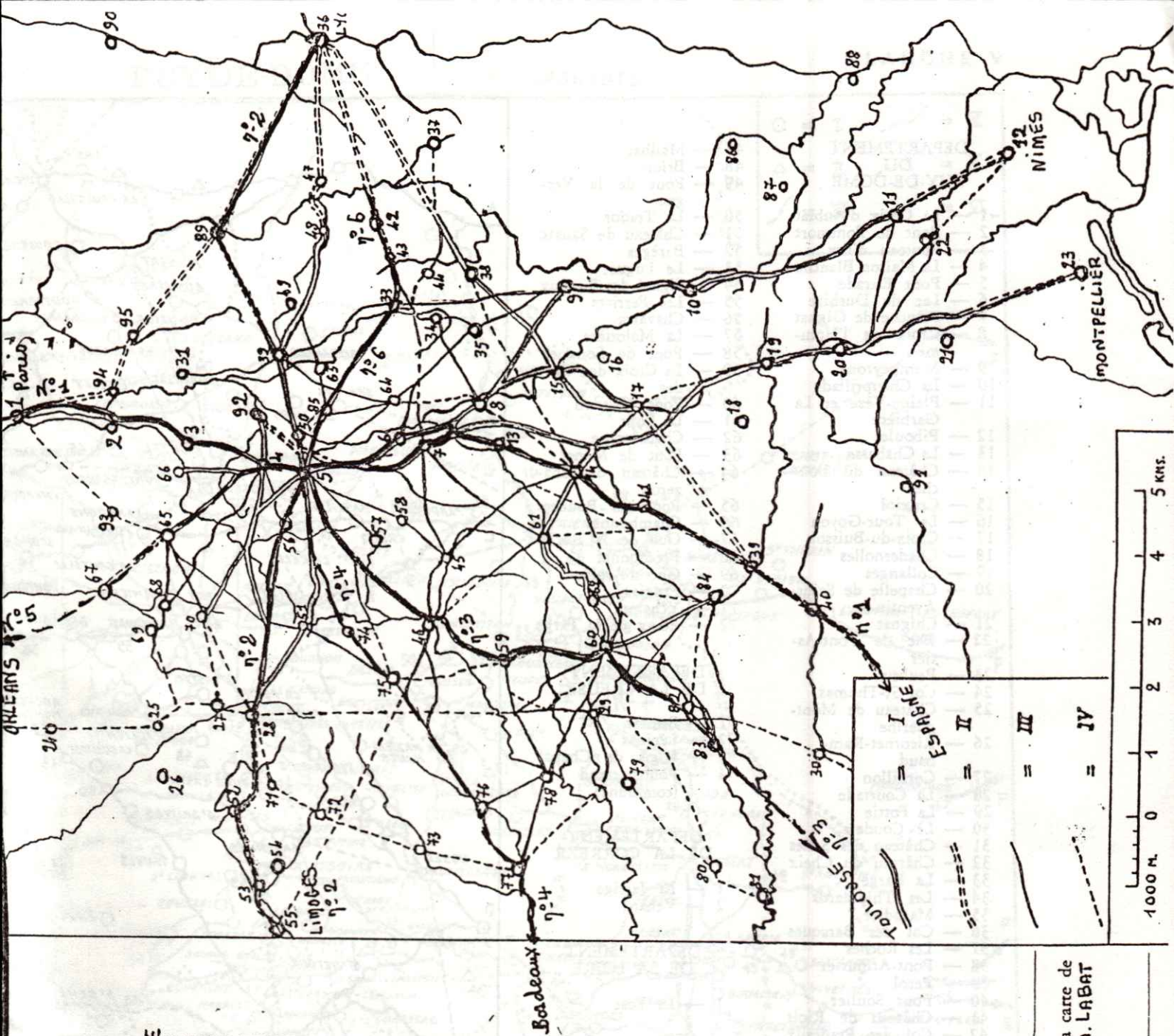


Planche n° 8 - Carte de Cassini (extrait de la feuille de Clermont).

LES PRINCIPALES ROUTES D'AUVERGNE AU XVIII^e SIECLE

1 —	Moulins	49 —	Noirétable
2 —	St-Pourçain	50 —	Pont-du-Château
3 —	Gannat	51 —	Giat
4 —	Riom	52 —	Bourganeuf
5 —	Clermont-Ferrand	53 —	St-Priest-Taurion
6 —	Issoire	54 —	St-Léonard
7 —	St-Germain-Lembron	55 —	Limoges
8 —	Brioude	56 —	Pontgibaud
9 —	Le Puy	57 —	Le Mont-Dore
10 —	Langogne	58 —	Besse
11 —	Alès	59 —	Mauriac
12 —	Nîmes	60 —	Aurillac
13 —	Massiac	61 —	Murat
14 —	St-Flour	62 —	Vic-sur-Cère
15 —	Langeac	63 —	Courpière
16 —	Saagnes	64 —	Sauxillanges
17 —	Le Malzieu	65 —	Montaigut
18 —	Marvejols	66 —	Ebreuil
19 —	Mende	67 —	Montluçon
20 —	Florac	68 —	Evaux
21 —	Le Vigan	69 —	Chambon
22 —	Anduze	70 —	Auzances
23 —	Montpellier	71 —	Royère
24 —	La Châtre	72 —	Eymoutiers
25 —	Jarnages	73 —	Uzerche
26 —	Guéret	74 —	Eygurande
27 —	Aubusson	75 —	Ussel
28 —	Felletin	76 —	Tulle
29 —	Laroquebrou	77 —	Brive
30 —	Villefranche-de-Rouergue	78 —	Argentat
31 —	Cusset	79 —	St-Céré
32 —	Thiers	80 —	La Bastide
33 —	Ambert	81 —	Cahors
34 —	Aranc	82 —	Mauves
35 —	La Chaise-Dieu	83 —	Figeac
36 —	Lyon	84 —	Entraygues
37 —	St-Etienne	85 —	Billom
38 —	Craponne	86 —	Aubenas
39 —	Espalion	87 —	Joyeux
40 —	Rodez	88 —	Pont-St-Esprit
41 —	Chaudesaigues	89 —	Roanne
42 —	Montbrison	90 —	Mâcon
43 —	St-Anthème	91 —	Millau
44 —	Viviers	92 —	Maringues
45 —	Condat	93 —	Montmarault
46 —	Bort	94 —	Varennes-sur-Allier
47 —	Feurs	95 —	Lapalisse
48 —	Boën		

- I — Routes dont la partie auvergnate figure à la description de 1714 ou à la carte de M. LABAT
 II — Mêmes routes : tracé incertain ou supposé.
 III — Autres routes, ne figurant ni à la description ni à la carte.
 IV — Mêmes routes : tracé incertain ou supposé.



- 1 — La Croix d'Aubiat
- 2 — Pont de Pontmort
- 3 — Ponteau d'Ery
- 4 — La Maison Blanche
- 5 — Pont Estrade
- 6 — Lac de Durbize
- 7 — Planché de Gignat
- 8 — Croix de l'Hom-

- 9 — Montpeyroux
10 — La Chauprillade
11 — Plaine-Vèze et La
Garbière
12 — Piboulet
13 — La Chabasse
14 — Château du Bou-
chet
15 — Cruxiol
16 — La Tour-Goyon
17 — Croix-du-Buisson
18 — Chadernolles
19 — Collanges
20 — Chapelle de Saint-
Aventin
21 — Chignat
22 — Bac de Pont-As-
tier
23 — Peubru
24 — Col St-Thomas
25 — Château de Mont-
guerlhe
26 — Ricornet-Ram-
baud
27 — Cornillon
28 — La Courtrade
29 — La Fortie
30 — Le Coudert
31 — Château des Salles
32 — Château du Cheix
33 — La Barge
34 — Les Thioulards
35 — Marodier
36 — Col des Baraque
37 — Les Roches
38 — Pont-Armurier
39 — Perol
40 — Pont Soulier
41 — Château de Riols
42 — Col des Pradeaux
43 — Col de Chemin
trand
44 — Col de Laver
45 — L'Estrade (près
Viverols)
46 — L'Estrade (près
Le Vernet)

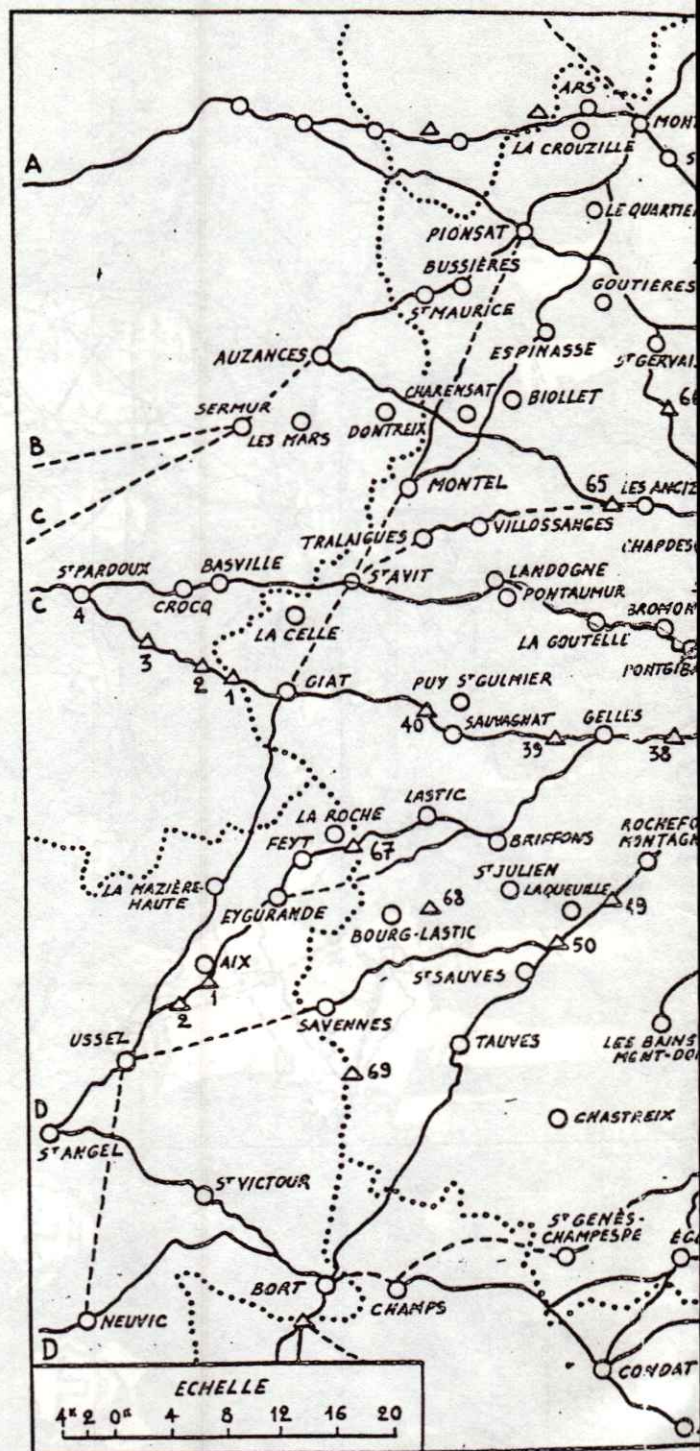
- 47 — Mailhat
48 — Brion
49 — Pont de la Ver-
gne
50 — Le Trador
51 — Château de Sansac
52 — Barèges
53 — Le Luguet
54 — Signal des Ranoux
55 — Les Ferriers
56 — Chavarot
57 — La Malotière
58 — Pont de Longues
59 — La Croix des Gar-
des
60 — Pont Gaudon
61 — Le Pont
62 — Chabrespine
63 — Pont de Menat
64 — Château de Cha-
zeron
65 — Pont du Bouchet
66 — Chambonnet
67 — Gué de la Roche
68 — Préchonnet
69 — Gué d'Arpiat
70 — Fauvias
71 — Ychamp
72 — Etang de la Farge

1 — Bressol
2 — Lépinas
3 — Logis de Chapal
4 — Pontcharraud
(commune)

1 — La Jarrige
2 — Venard

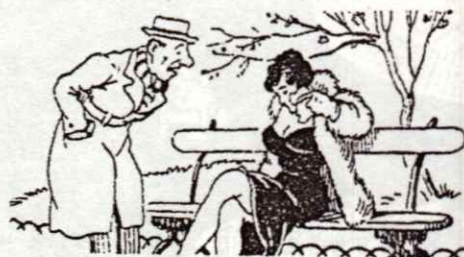
1 — La Post

- A — Vers Chénérailles
B — Vers Aubusson
C — Vers Fellestin
D — Vers Tulle
E — Vers St-Etienne
F — Vers Lyon



Pluie d'avril
fumier de brebis.

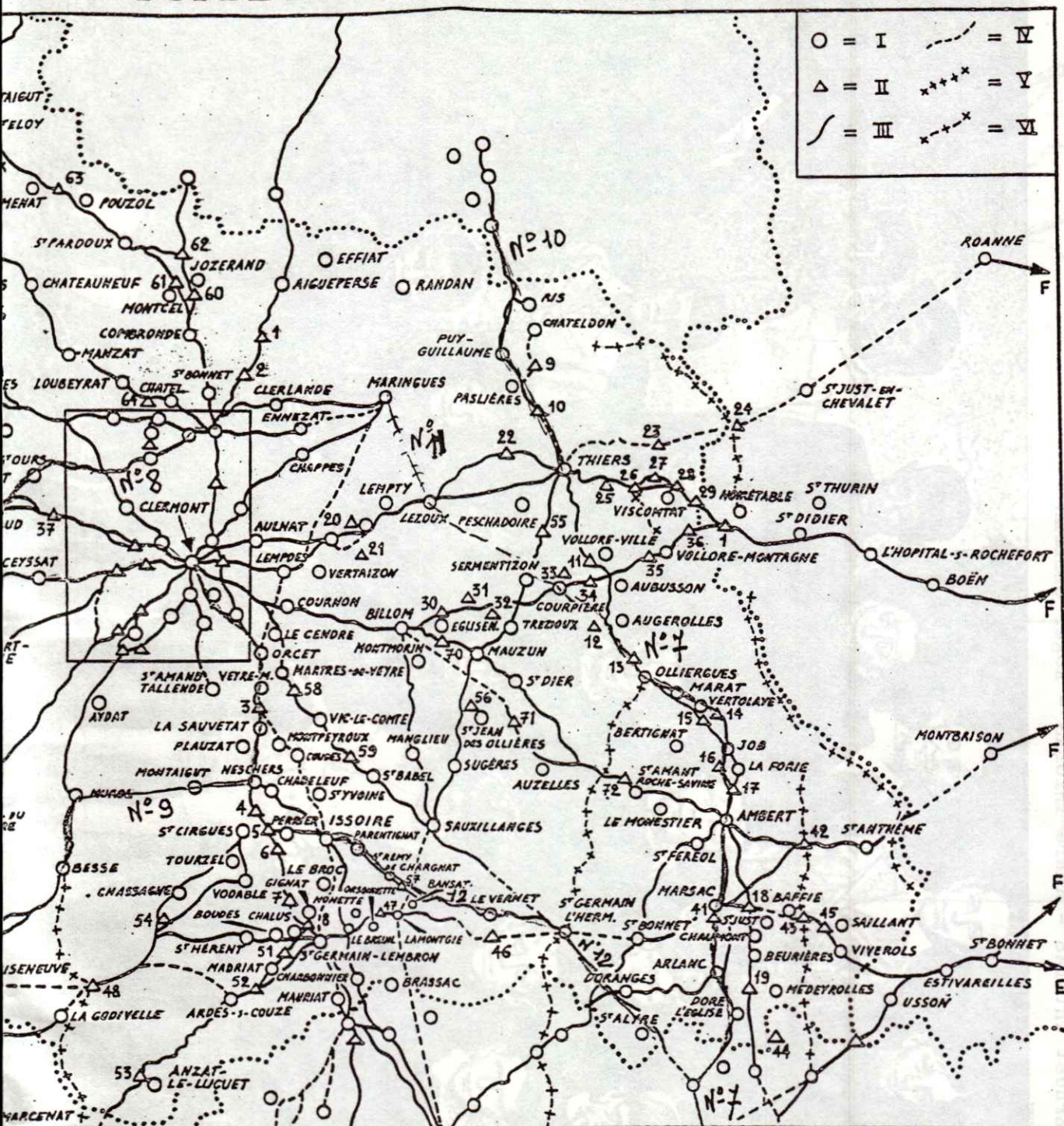
Fleurs d'avril
ne tiennent qu'à un fil.



- D'après ce que je vois, ma pauvre enfant, vous en avez gros sur le cœur !



**« Avril » fait la fleur
mais s'en donne l'honneur.**



Réseau Routier de
l'Auvergne au
XVIII^{ème} siècle.

A la faculté de droit,
une porte était
restée fermée durant
quelque temps en rai-
son des travaux. Les
ouvriers avaient ac-
croché une pancarte
portant l'inscription :
« Porte condamnée ».
Le lendemain figurait
sous cette mention :
« Faites appel ! »

Un Ecossais comman-
de dans un bar un
grand bock de bière. Juste
au moment où le garçon
le sert, on le demande au
téléphone. Avant d'aller
répondre, l'Ecossais sort
une carte de visite sur la-
quelle il écrit : « J'ai craché
dans ma bière. » Quand il
revient, il lit sur la même
carte : « Moi aussi ! »

Au bord d'un lac, une
dame jette des croû-
tes de pain aux canards.
Un monsieur qui l'obser-
ve lui dit :
– Quand je pense com-
bien ce pain ferait le bon-
heur de tous ceux qui
meurent de faim en Afri-
que !
– Je regrette, dit la dame,
mais je ne serais pas ca-
pable de le lancer aussi
loin !

Un monsieur deman-
de à un ami célibatai-
re s'il va enfin se déci-
der à se marier.
– Je ne peux pas, lui ré-
pond-il, je pense trop à ta
femme !
Interloqué, son ami s'écrit :
– Quoi ! tu veux dire que
tu es amoureux de ma
femme ?
– Oh non ! Pas du tout !
En fait, j'ai surtout peur
d'en trouver une pareille !

De Gauche à Droite :

Haut : Jean COURTINE - Marius MARCHAUD - Fernand MOLIMARD - Charles NIGOND - Edmond VAISSE - Charles TERRY - Raymond MOLIMARD - Gaston CHADUC - Jean RAYMOND - Georges FENEYROLS - Gaston FENEYROLS - Noël NIGOND - Emile TERRY - Abel BRESSOLETTE - Jean POUYET - Alphonse RAYMOND - Claude COUVERT - Lucien CELLIER - André MOLIMARD - Henri TERRY - Mr GRENIER (instituteur)

Bas : Elie BRESSOLETTE - Philippe FRETIERE - Marcel COURTINE - Jean COUVERT - Marius THIOLAS - Ernest THIOLAS - André THIOLAS - Roger CELLIER -

1934



EH OUI ! CERTAINS CHAMPIGNONS SE DÉPLACENT

Bien sûr, vous ne verrez pas des cèpes s'enfuir à votre approche pour aller se réfugier sous les halliers.

Il nous faut donc définir ce qu'est un champignon : c'est un organisme vivant dépourvu de chlorophylle, c'est à dire qu'il ne possède pas ce pigment vert présent chez les végétaux qui favorise la photosynthèse. Pour cette raison, il a besoin d'un substratum qui lui fournit une matière organique déjà toute prête.

Pour l'anecdote voici une définition tirée d'un dictionnaire de 1750 : *"les champignons sont des sortes de masses spongieuses qui croissent sur la terre quand il pleut. On peut les manger quand aucun crapaud, ni fer rouillé, ni serpent ne les a touchés, autrement, ils donnent aux imprudents des feux de ventre qui vont jusqu'aux coliques de miséréré."*

Les champignons doués de mobilité sont des champignons inférieurs du groupe des MYXOMYCETES (MYXA en grec signifie MORVE, GLAIRE).

Celui que l'on rencontre le plus souvent dans les bois est la FLEUR DE TAN (FULIGO SEPTICA).

Son organisme est des plus simples ; il n'a même pas de membrane qui l'enveloppe et il peut se déplacer à la manière des amibes ou des globules blancs à la surface des brindilles, des aiguilles de conifères, ce mouvement de reptation est sensible à l'oeil au bout de quelques heures. (Ces mouvements ont été filmés).

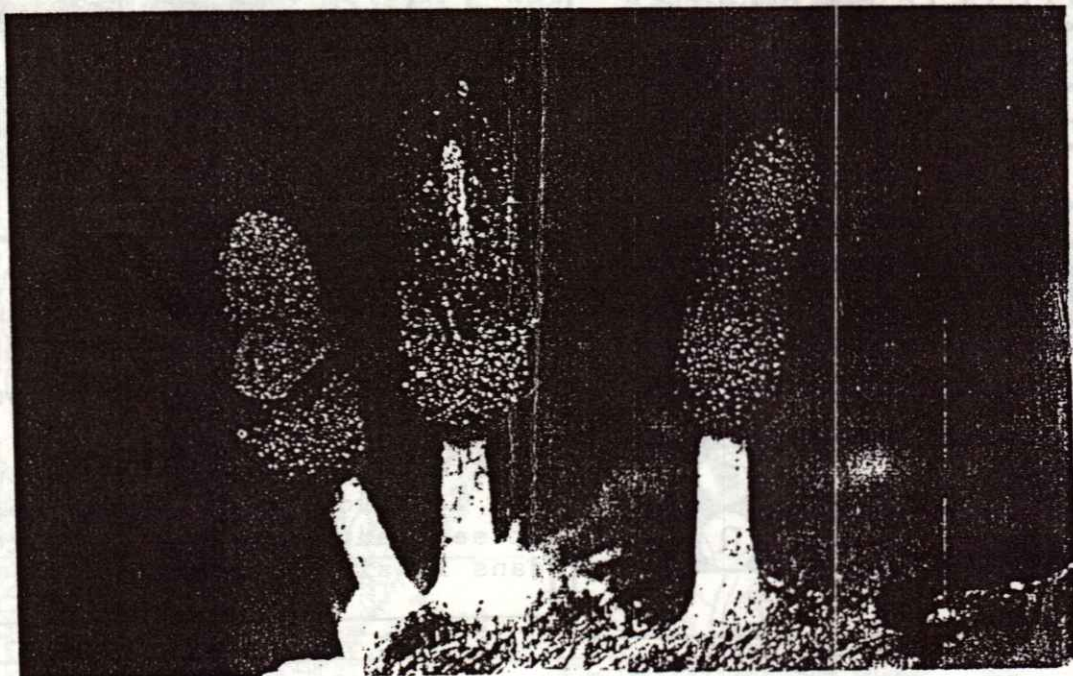
Il se présente sous la forme d'une substance mucilagineuse jaunes : **LA PLASMODE**.

Il se nourrit de bactéries, de moisissures et d'autres champignons.

A un moment donné, il arrête sa course vagabonde, il se fixe et se transforme en sporange contenant les SPORES ; reproduction oblige !

Il existe de très nombreuses espèces de **MYXOMYCETES** aux formes très variées. Actuellement, on a tendance à considérer les myxomycètes dans un ordre qui se situe entre le règne végétal et le règne animal.

Pierre SIGAL (Membre du
G.C.U.)

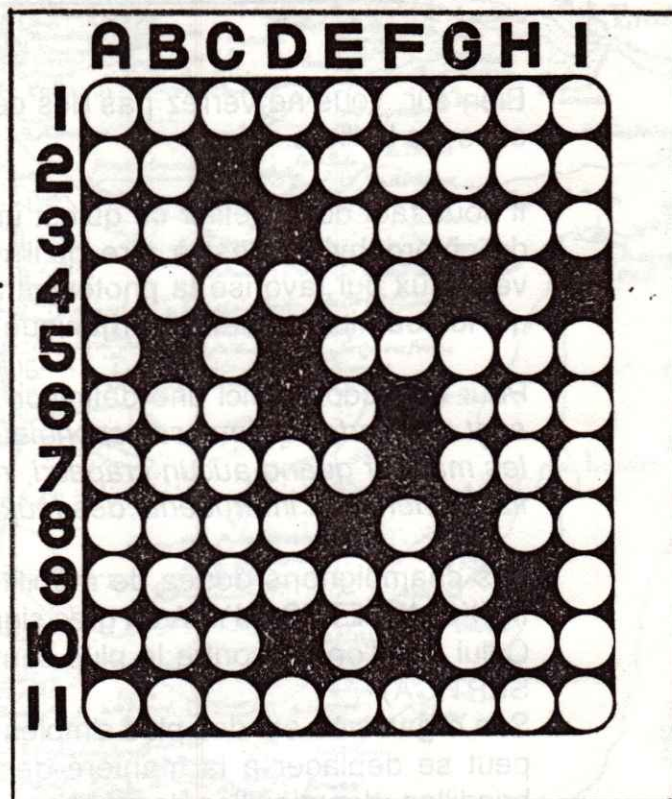


MYXOMYCETES très grossi.

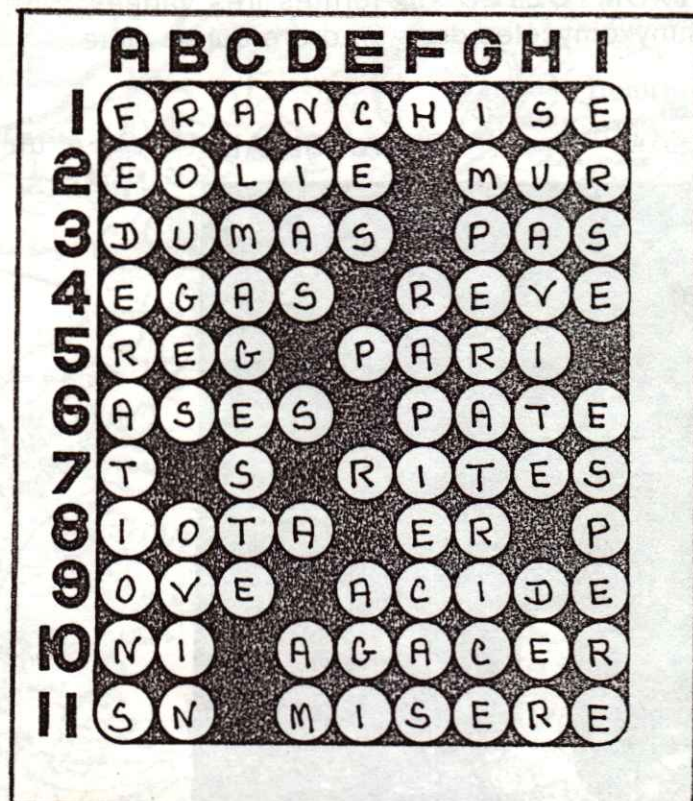
- 1 . - On peut y résister.
- 2 . - Unité d'angle symbolisé - Vieille hirondelle.
- 3 . - Langue - Chef lieu de canton.
- 4 . - Sorte de rêve.
- 5 . - Propager.
- 6 . - Aluminium abrégé - Enlève.
- 7 . - Hausse un peu le ton - Renvoie les fidèles.
- 8 . - Montagne de Grèce - Epreuve (Phon).
- 9 . - Diminueront.
- 10 . - Commune désorsonnée d'un célèbre curé - Détesté.
- 11 . - Uniquement.

Verticalement :

- A . - Vieux poètes.
- B . - Celui de Nantes est bien connu - Joie.
- C . - Petit loquet.
- D . - Possessif - Abréviation royale.
- E . - ‡ Etat de la région du Sahara (par exemple) - Unité monétaire.
- F . - exercée un certain métier - Dans le vent.
- G . - Rivière alpestre - Ego - Boisson.
- H . - Petit poème lyrique - Révolution.
- I . - Native - Rédigé à nouveau.



Réponse aux mots croisés N° 31



Quelques combles ...

Du scandale : Un prie-Dieu dont le bois travaille le dimanche.

De la charité : Réussir à consoler ... un saule pleureur.

De l'économie : Se coucher sur la paille que l'on voit dans l'oeil de son voisin et se chauffer avec la poutre qu'on a dans le sien.

A SAVOIR :

La benne pour objets encombrants sera mise en place à La Croix de La Chaux le vendredi 21 Avril 1995 et ce, pour une semaine.

La Communauté Saint-François-d'Assise à Saint Bonnet Le Bourg.

1) Mai 1904 - Mai 1906

La communauté Saint-François d'Assise a été transférée de Saint Gervais d'Auvergne à Saint Bonnet Le Bourg suite à la fermeture le 17 Avril 1903 du pensionnat-externat de Saint Gervais.

C'est sur la demande expresse du vénérable curé de Saint Bonnet Le Bourg, monsieur Adrien RALLIERE, que le 1er Mai 1904, quatre soeurs s'installèrent dans une modeste habitation où elles n'avaient que la rue à traverser pour se rendre à l'église.

Il s'agissait de :

- Mère Marie de Gethsémani LE DEPENSIER (née à Saint Malo en Ille et Vilaine le 14 Mai 1847) supérieure,
- Soeur Scholastique de Ste Marie, originaire de Saint Bonnet Le Chastel et fille de Monsieur COURTINE de Charpolles,
- Soeur Isabelle (miraculée à Lourdes),
- et Soeur Saint François, cuisinière, née ANGLES en 1841.

Monsieur le curé RALLIERE Adrien avait demandé le concours des soeurs pour visiter et soigner les malades à domicile et apprendre le catéchisme aux petits enfants.

Le bulletin de la communauté de l'époque nous apprend que les habitants de Saint Bonnet Le Bourg firent un accueil aimable et empressé à ces religieuses. Ils avaient à coeur de leur rendre quelques services et de leur apporter toutes sortes de provisions. Le bois de chauffage était également fourni avec abondance par certains habitants et principalement par un dénommé BARRIERE, sénateur, qui possédait dans le bourg une "immense propriété".

Nos soeurs s'occupaient également de l'entretien du linge de l'église et de la direction du chant choral. Il nous est rapporté que les médecins de toute la région étaient enchantés de leur travail et les faisaient souvent appeler auprès de leurs malades.

La communauté n'avait alors qu'un seul regret : celui de ne pouvoir héberger vieillards et orphelins, faute de local assez spacieux.

2) Novembre 1913 - Avril 1917

Le chant, le catéchisme, les visites des malades à domicile et autres menus services sont toujours le lot quotidien de nos religieuses. Mais leurs oeuvres comprennent en plus un petit asile pour vieillards qui permet également l'hospitalisation, pendant la belle saison, de quelques dames et enfants. Les médecins sont toujours les premiers à faire appel à leurs services.

A signaler que l'achat de la maison n'a pu se réaliser que grâce à Monsieur COURTINE (père de Soeur Scholastique) qui s'est fait prête-nom, la communauté n'ayant pas le droit, à ce moment là, d'acheter à cause de la loi de séparation.

Et puis, depuis le début de la guerre, leurs occupations se sont multipliées. Le manque de médecin, les deuils nombreux occasionnés par cette cruelle guerre, augmentent leur travail. Elles sont demandées partout mais la population le leur rend bien en effectuant tous les travaux qu'elles ne peuvent faire.

En 1915, elles eurent la visite du Révérend Père CHAUFFOUR, prédicateur et en 1916, elles purent avec lui faire leur retraite annuelle à Saint Bonnet Le Bourg.

Le 16 Décembre 1917, le brave curé Adrien RALLIERE mourut, à l'âge de 81 ans. Nos soeurs firent alors le nécessaire pour assurer son remplacement pour tout ce qui était en leur pouvoir jusqu'à l'arrivée du nouveau curé, l'abbé Mathieu RALLIERE (neveu d'Adrien) né le 29 Décembre 1873. Ce nouveau curé ne prit ses fonctions à Saint Bonnet Le Bourg qu'à l'issue de la première guerre mondiale, fin 1918. Il était infirmier à l'armée.

Constatation est faite de la prospérité de l'oeuvre mais également du besoin d'agrandissement du local pour, sur la demande des docteurs, satisfaire à une oeuvre d'hospitalisation plus importante.

En Juin 1923, la visite de Monseigneur MARNAS accompagné de son Grand Vicaire et de quelques prêtres fut d'un grand réconfort pour la communauté. Nous voyons apparaître de nouvelles occupations pour la jeunesse. Des promenades ou des séances récréatives sont organisées le jeudi et le dimanche pour le plus grand plaisir des parents mais également des enfants.

A la Saint Joseph de 1924, les noces d'or de la Mère Supérieure ainsi que les noces de diamant d'une des soeurs sont l'occasion d'une grande fête passée surtout dans l'action de grâces.

La visite, cette année-là également, de la Mère Principale "du district" fut un encouragement pour la communauté de notre commune.

4) Bulletin d'information n° 170 de Juin 1928

Satisfaction enfin. En 1928, des aménagements et des réparations sont effectués dans la maison. Un nouveau bâtiment voit même le jour pour la plus grande joie de nos soeurs. Cette construction nouvelle, attenante à la maison, comprend une chapelle, une salle de communauté, un réfectoire, quelques chambres au 1er et au 2ème étage. Le tout permettra de faire un petit sanatorium qui recevra, pendant l'été, de jeunes personnes ayant besoin de repos et de grand air.

En 1925, au mois de Septembre, visite de la Révérende Mère Catherine.

En 1926, visite de Mère Agnès, économe générale et séjour pour un repos complet de la Révérende Mère Principale. L'air salubre des belles forêts de sapins de Saint Bonnet Le Bourg est très apprécié.

En 1928, la communauté perd sa doyenne, soeur Saint François (ANGLES) qui meurt à l'âge de 87 ans. Elle est enterrée dans le cimetière de notre commune.

5) Bulletin d'information n° 185 d'Avril 1933

La maison qui, en été, est ouverte aux dames ou jeunes filles ayant besoin de repos, héberge pour l'hiver une dizaine de fillettes qui, habitant très loin du Bourg, seraient privées d'école sans cette pension.

Le Vendredi Saint de l'année 1932, la Mère Marie de Gethsémani, Supérieure de la communauté du Bourg, décède. Elle avait 85 ans. Elle se trouve enterrée, elle aussi, dans le cimetière de Saint Bonnet Le Bourg. Soeur Scholastique de Ste Marie la remplace alors comme Supérieure. Quelques temps après ce décès, la Révérende Mère Principale rendit visite à nos religieuses pour les encourager dans la continuation de leurs oeuvres hospitalières et autres.

Il nous est signalé, dans ce dit bulletin, qu'une jeune fille du Bourg qui se faisait remarquer par "sa piété et son assiduité aux offices" est entrée dans la congrégation à Cluny. Il s'agit vraisemblablement de Mademoiselle Elisabeth ROSARY qui, par la suite, a dû abandonner sa vocation et revenir à Saint Bonnet Le Bourg pour soigner son père, très malade.

Décès le 11 Novembre 1938 de Monsieur le curé (65 ans) Mathieu RALLIERE qui ne fut remplacé qu'en 1940 par l'abbé GUIMOYAS. Ce dernier exerça son sacerdoce dans les communes du Chastel et du Bourg jusqu'en 1946.

En 1940, Mère Joseph de Saint François remplace Mère Scholastique de Ste Marie puis, appelée à Cluny est elle-même remplacée en (date inconnue) par Mère Claire du Saint Sacrement. De nouvelles religieuses plus jeunes furent alors envoyées au Bourg. Elles furent à l'origine de la création des Coeurs Vaillants et des Ames Vaillantes, (réunion de 3 communes : Le Bourg - Le Chastel - Novacelles). Parmi ces nouvelles religieuses se trouvait Soeur Radegonde, infirmière diplômée, qui allait soigner ses malades à pied par tous les temps.

Faute de curé au chef lieu de Saint Bonnet Le Bourg, la maison est fermée d'Octobre 1945 au printemps 1946. Monseigneur FIGUET, évêque de Clermont, qui avait consenti à ce retrait momentané, comptait à tout prix sur le retour des soeurs au printemps. C'était aussi le voeu le plus cher de la population. La maison fut réouverte en Juillet 1946.

7) Bulletin d'information n° 227 d'Août 1952

Depuis sa réouverture, la maison fut rattachée au Doyenné de Saint Germain L'Herm. Il n'y avait plus de prêtre au Bourg et nos soeurs rayonnaient alors sur 4 paroisses.

Par bonheur, elles bénéficiaient d'une bicyclette. Il semblerait que, dans les années 50, l'influence de "l'école laïque", par le biais d'un instituteur sans doute très anticlérical, essayait de semer la division et d'écarter les jeunes de l'entourage de nos religieuses. Cette maudite campagne encouragea encore plus la communauté dans ses services rendus à tous les habitants et plus spécialement aux enfants. Une cantine fut même mise sur pied pour les enfants des hameaux; des réunions furent organisées, des livres prêtés; de séances théâtrales en veillées et arbres de Noël, etc... autant de sympathiques manifestations qui donnent une âme à la commune et qui ne font de mal à personne, bien au contraire. Il y eut même, grâce à elles, la construction (sans doute en 1952) d'une salle paroissiale, précurseur de notre salle des fêtes actuelle.

Et, comme toujours, l'été voyait de nouveaux pensionnaires (dames et enfants) occuper les chambres particulières disposées pour les recevoir.

Les guides de Montrouge sont venues aussi à Saint Bonnet Le Bourg profiter de l'air pur de notre site enchanteur.

Mère Elisabeth de la Trinité (remplaçante sans doute de Mère Claire), partie mi-année 1947 fut remplacée en Janvier 1948 par Mère Marie de Ste Elisabeth.

En 1953, les soeurs de Saint Bonnet Le Bourg quittèrent leur maison pour aller à Saint Germain L'Herm afin de maintenir ouverte l'école libre, qui, sans leur présence, aurait été fermée.

A cette époque, Monsieur et Madame Pierre POUSSIER, qui habitait Paris, cherchaient une maison à la campagne. La Supérieure générale des soeurs de Saint Joseph de Cluny qui connaissait bien Pierre POUSSIER parce qu'il était chargé des travaux d'électricité dans la Maison Mère, rue Méchain à Paris et dans d'autres maisons, lui proposa d'aller visiter la maison de Saint Bonnet Le Bourg. Après cette visite, le conseil de la congrégation fut d'accord pour céder la maison qui, de la sorte, ne resta pas inoccupée.

Monsieur et Madame Pierre POUSSIER s'y installèrent en Mars 1954.

JMR

(avec l'aimable collaboration de Mmes Jeanne POUSSIER et Germaine DAUMAS).

21, 22 et 23 Septembre 1949 - Voyage à Paray Le Monial.

De Haut en Bas et de Gauche à Droite :

1er Rang : - Odile NIGOND - Marie-Louise MOLIMARD - Lucette SIMONET (Tyr)
Thérèse BOURGNE - Madeleine SIMONET (Tyr).

2ème Rang : - Soeur Imelda - Juliette FAYE - Odette TERRY - Yvette GROS
(La Savoye) - Odette CHADENAT (Novacelles) - Anna DELORME
(Menières) - Curé Louis CHANTELAUZE.

3ème Rang : - Georgette CHASSAING - Yvette VILLESECHE - Denise CLADIERE
(Menières) - Mauricette ROBERT (La Savoye) - Raymonde DESGEORGES
- Hélène RAYMOND - Jeanine GROS (La Savoye).



N° 18

Le 16 Décembre 1917. Cent trente six Rallièr, Adrien. Antoine ne à Bourshany
 Ballière et de Benoite Bour. Décédé: Mort à St Bonnet
 Adrien. Antoine le Bourg, en son domicile, Dressé le seize
 Masculin Décembre, mil neuf cent dix sept à deux heures
 Cuvé. 81. ans sur la Déclaration, de Eugene Allard facteur
 à St Bonnet le Bourg. trente sept ans et de
 Jean Chiold Boulanger à St Bonnet le Bourg
 soixante deux ans, qui lecture faite ont
 signé avec nous. Pour Rigond Maire de
 St Bonnet le Bourg.

ACTES
de
DECES



Des Deux Abbés
RALLIERE

Monsieur l'Abbé Mathieu-Joseph RALLIERE

Curé de St-Bonnet-le-Bourg

Endormi dans la paix du Seigneur

le 11 Novembre 1938 à l'âge de 65 ans

N° 10.
11 novembre 1938.
Rallièr Mathieu-Joseph
Prêtre - 65 ans.

Le onze novembre mil neuf cent trente-huit, à seize
 heures est décédé en son domicile, au chef lieu, Rallièr
 Mathieu-Joseph, prêtre, né au Brugeron, le vingt-neuf
 décembre mil huit cent soixante-treize, fils de Rallièr
 Benoit et de Benoite Rallièr, son épouse, décédée.

Dressé le douze novembre mil neuf cent trente-huit, à seize
 heures sur la déclaration de Rallièr Joseph, cultivateur, frère
 du défunt, cinquante-huit ans domicilié au Brugeron,
 qui, lecture faite, a signé avec Nous Missionier Louis,
 Maire de St Bonnet-le-Bourg.

Rallièr

Le Maire
Missionier

Plusieurs délais à connaître :

par André GATEAU.

Trois délais sont ouverts au fisc : le délai de reprise, le délai de communication et le délai de recouvrement.

Un est ouvert aux contribuables : le délai de réclamation.

- 1) Le délai de reprise : Le système fiscal français est, essentiellement, un système déclaratif. C'est au citoyen qu'il incombe de déclarer les revenus, le chiffre d'affaires, les éléments de leur patrimoine, sur lesquels ils vont être taxés. En contre-partie, le fisc dispose du droit de s'assurer de l'exactitude et de la régularité des déclarations établies par les contribuables. C'est ce qu'on appelle le droit de contrôle. Ce droit de contrôle, qui permet à l'administration de réparer omissions (non-inscription au rôle, oubli d'envoi d'un avis d'imposition, etc...) insuffisances ou erreurs d'imposition, ne peut s'exercer que pendant un certain délai, appelé délai de reprise à l'expiration duquel la prescription (extinctive) joue à l'encontre du Trésor et, par conséquent, au profit du contribuable.
- 2) Le délai de communication : En outre, l'administration fiscale dispose du droit de communication. Il s'agit du droit de se renseigner, pour obtenir des informations, dans des documents détenus par certaines personnes ou organismes (entreprises privées, membres de certaines professions non commerciales, banques, compagnies d'assurances, administration) permettant de rendre plus efficace le droit de contrôle. Ce droit peut être mis en oeuvre pendant le délai de communication. Soulignons que le fisc ne peut pas exercer ce droit de communication en s'informant auprès des salariés. Par ailleurs, les receveurs des impôts et les percepteurs disposent d'un droit de communication leur permettant d'assurer plus facilement le recouvrement des impôts.
- 3) Le délai de recouvrement : Enfin, sur le plan du recouvrement, l'action de l'administration doit s'exercer pendant un certain délai qui est le délai de recouvrement.
- 4) Le délai de réclamation : Les contribuables bénéficient du droit de présenter des réclamations à l'égard des impôts qu'ils ont payé ou qui leur sont réclamés. Ce droit doit aussi être mis en oeuvre pendant un certain délai, qui est le délai de réclamation. Ce sont ces délais dans lesquels doivent s'exercer les différents droits reconnus à l'administration et aux contribuables qui expliquent que les citoyens, les entreprises, les agriculteurs, les commerçants ou les membres d'une profession libérale ont intérêt à conserver leurs "papiers fiscaux", c'est à dire leurs diverses déclarations ainsi que les pièces et documents sur lesquels ils s'appuient ou qui les justifient. Malheureusement, ces divers délais ne sont pas uniformes et il n'existe pas de texte fixant, d'une manière générale, le délai de conservation obligatoire des documents fiscaux. C'est donc au cas par cas qu'il faut déterminer le délai de conservation de ces papiers. De plus, il faudra tenir compte du fait que certaines pièces sont à utilisation successive : dans ce cas, ce sera la date de la dernière utilisation qui constituera le point de départ du délai de conservation.

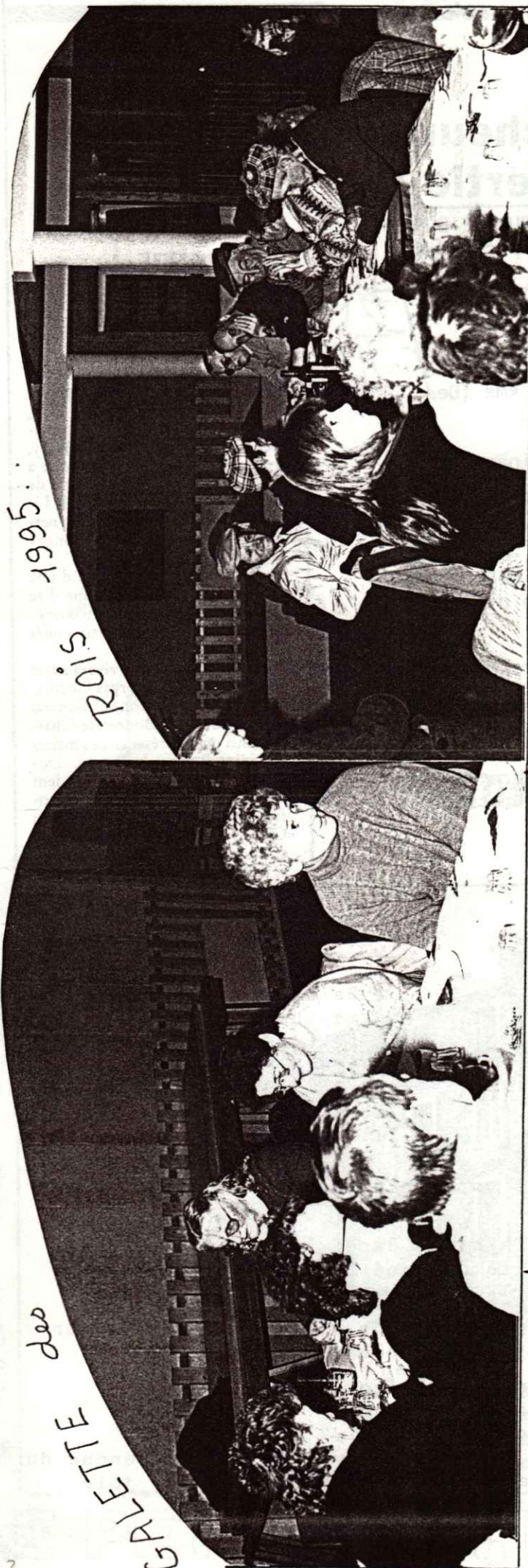
Exemple : Pour la réduction d'impôt accordée pour les intérêts d'emprunt, vous devez conserver le plan de financement pendant 8 ans à compter de la première année durant laquelle vous avez demandé la réduction d'impôt : première réduction d'impôt opérée en 1994, dernière réduction d'impôt opérée en 1999 délai de reprise de l'administration pouvant être exercé jusqu'au 31 Décembre 2002.

Pour les livres comptables que les commerçants doivent communiquer à l'administration sur sa demande, le délai de 6 ans court à compter de la date de la dernière opération (date du 31 Janvier 1994, vous devez conserver les livres jusqu'au 31.12. 2000.

à suivre...

GALETTE des

RÔIS 1995.



Cette manifestation sympathique organisée par le comité des fêtes a bien eu lieu le dimanche 08 Janvier 1995. Une trentaine d'adultes et une dizaine d'enfants ont répondu présents et n'ont pas manqué de faire honneur à toutes les excellentes gâteries qui leur étaient offertes. Merci à tous ceux qui se sont dérangés et aux organisateurs. A l'année prochaine avec l'espoir d'un plus grand nombre de participants.

JMR

(Photos de Jean-Lou.

Bienvenue à Saint Bonnet Le Bourg à Monsieur Pierre BRUHAT qui habite au hameau de La Rouveyre depuis le 12 Janvier 1995.

Madame LAPAYRE Marinette (du hameau de Maliscot) a été hospitalisée au CHU de Clermont du Lundi 23 Janvier au Jeudi 09 Février 1995. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le concours de belote, organisé par les sapeurs pompiers de la commune, a réuni 36 équipes qui se sont affrontées dans une très bonne ambiance. Il a donné lieu au résultat suivant :

1) OLLEON Jean-Luc - LACHAL Florence. 2) TIXIER Pierre - TIXIER Nicole. 3) OLLEON Joël - ASTAGNIERE Michel.

Un grand bravo à tous.

L'association ADMR du Haut Livradois recherche une aide ménagère à contrat à durée déterminée (minimum 4 Mois) à compter du 15 Juin 1995. Véhicule obligatoire - Références exigées. Envoyer lettre de candidature à : Association ADMR Haut Livradois 63630 SAINT GERMAIN L'HERM

Madame LAPAYRE Yvette et Monsieur LAPAYRE Arthur ont regagné leur domicile après 6 semaines d'hospitalisation. Nous espérons pour eux, une meilleure santé.



Aménagements

1^{ère} catégorie : pêcheurs, assez de ya-ka, il faut vaincre l'inertie !...

SAINT-BONNET-LE-BOURG

Article paru sur le journal "LE PECHEUR DU PUY-DE-DOME"
Journal Officiel du Conseil Supérieur de la pêche distribué à 50 000 exemplaires.

Le samedi 25 mars 1995 l'opération de nettoyage du ruisseau de La Grange va connaître une nouvelle étape avec un projet ambitieux sur une distance de 2,200 kms (Des bois sous LE BOUCHERON au Moulins de RIBEYRE).

Projet réalisable d'une part grâce à l'aide financière de la Fédération de Pêche et de Pêcheurs sans Frontières pour la partie intendance. Projet surtout réalisable grâce à un grand nombre de bénévoles (Pêcheurs, sympathisants, riverains, habitants de SAINT BONNET LE BOURG, mais également de nombreuses communes environnantes). MERCI à la Municipalité de mettre sa salle des fêtes à la disposition de cette équipe de bénévoles.

PROGRAMME DE LA JOURNEE : rendez-vous 7 H à ST BONNET ;

7 H 30 : début du nettoyage, 10 H casse-croûte à LA GRANGE, 10 H 45 reprise du nettoyage, 13 H 30 arrêt, 14 H apéritif et repas à la salle des fêtes.

Toute personne désirant grossir le nombre des bénévoles sera la bienvenue, l'eau et l'entretien des cours d'eau étant l'affaire de tous.
D'avance MERCI.

Alain TERRY

LA GRANGE... de fond en comble !

Pêcheurs sans frontières... mais fiers de leur département ! En ce 26 mars 1994, l'Amicale bien connue de Chamaillères présidée par Alain Terry, avait décidé de prêter main forte à quelques pêcheurs ou habitants de Saint-Bonnet-le-Bourg, dans le Livradois, pour entreprendre un nettoyage du ruisseau «La Grange» sur cette commune.

Ils se sont retrouvés près d'une quarantaine équipés comme il se doit, pour redonner un peu d'oxygène et de vie à ce petit cours d'eau.

Avec la complicité des riverains, et sous le regard de Georges Chometon, président du Conseil Général et maire de Saint-Bonnet-le-Châtel, ainsi qu'en présence des maires de Saint-Bonnet-le-Bourg, Doranges et de MM. Neel, président de l'AAPPMA d'Ambert, trésorier fédéral et Bérard, garde du CSP, ils ont ainsi nettoyé 1,5 km de ruisseau : une opération reconduite en 1995.

COMPTE RENDU DE L'ARBRE DE
NOEL DES ECOLES DE DORANGES,
SAINT ALYRE D'ARLANC et
SAINT BONNET LE BOURG.

A Saint Alyre d'Arlanc, le dimanche 18 Décembre 1994, à 15 heures, les enfants des écoles de Saint Bonnet le Bourg, Doranges et Saint Alyre d'Arlanc ont présenté un spectacle.

Les Grandes sections, les CP et les CE1 ont monté une pièce de théâtre et ont chanté "l'arche de Noé".

Les enfants de l'école maternelle ont fait une danse chinoise, une danse russe, une danse auvergnate et ont récité une poésie pour le Père Noël.

Les CE2 et CM1 de Saint Bonnet Le Bourg ont présenté des mimes sur les cent ans du cinéma, ainsi qu'une interprétation de Charlie CHAPLIN. Pour terminer, comme les artistes, ils ont jeté des roses au public.

Les enfants de l'école de
Saint Bonnet Le Bourg,
classes de CE2 et CM1.

Et puis, il faut tout de même le dire, il y eut la visite tant attendue du Père Noël avec sa hôte débordante de cadeaux, pour la plus grande joie de tous les enfants.

A l'année prochaine, Père Noël.

JMR